

Bilan 2020 de l'ACSERB

Du travail accompli, de belles réussites, des projets et de belles perspectives.

Qui aurait pu penser que nous en serions arrivés là ?

Rappelons que l'ACSERB s'est créée en mars 2019 suite à un projet d'urbanisation surdimensionnée de la municipalité en place. Accompagnée d'une forte mobilisation de la population, l'association a réussi à faire bouger les lignes avec une diminution de 30% du nombre prévu de logements au sein d'un PLU révisé et voté en décembre 2019 par le conseil municipal.

Compte tenu du nombre d'irrégularités que présentait le dossier du PLU, l'ACSERB dépose un recours contentieux début 2020. La procédure demandant au moins 2 ans, le PLU 2019 continue de s'appliquer dans l'attente du vote d'une autre révision qui a été lancée par la nouvelle équipe municipale en octobre 2020.

Les projets et la réalisation de nouvelles constructions, notamment dans le bourg, fleurissent donc en cette année 2020 (Le clos saint Louis se poursuit, Anjuerre, la rue de Montfort, le fond de Bienval Nord, la butte à madame, etc.). L'ACSERB en lien avec les autres associations environnementales et avec l'aide de ses adhérents veille de près à l'avancement de chacun des projets. Ainsi grâce aux propositions de Jean-Jacques Robert, les propriétés Pascal et rue de Montfort sont sauvées de la destruction et revues sensiblement à la baisse en nombre de nouveaux logements.

Le château et ses collections sont vendus à la fin 2019. Une interview sur FR3 de Julien Lacaze, président de l'association nationale Sites et Monuments ainsi que 2 longs articles publiés dans le journal en ligne « La Tribune de l'Art », dénoncent cette vente à la découpe (86 appartements) dissociant le château de son parc arrière. L'ACSERB est ainsi alertée par voie de presse de cet abandon de patrimoine et mise en copropriété du domaine. Elle lance fin mars 2020 une pétition en ligne parrainée par Stéphane Bern « Sauvons le château » conjointement avec Sites et Monuments et Yvelines Environnement.

L'ACSERB met alors à profit le confinement du printemps pour présenter un dossier de restauration de l'avenue du château (perspective Le Nôtre) au concours national des allées d'arbres. Dans l'impossibilité de mobiliser différents partenaires en une période sanitaire difficile, le dossier n'est pas retenu par le jury qui encourage toutefois l'ACSERB à le représenter en 2021 compte tenu de son grand intérêt paysager et environnemental. Lors d'une réunion « Culture et Patrimoine », l'association passe le relais à la nouvelle équipe municipale.

A l'été 2020, Marie-France Babin devenue référente Patrimoine de l'ACSERB récupère des centaines de documents issus de la bibliothèque du château, pour la plupart catalogues de collections de ventes DROUOT ayant appartenu à Monsieur Auguste Dreyfus, propriétaire du château à la fin du XIX^{ème} siècle. Quelques documents concernant directement le château de Pontchartrain intègrent les Archives Départementales. Le reste du fonds documentaire devrait intégrer à la sortie de la crise sanitaire la bibliothèque Forney à Paris.

Si la vente à la découpe du château peut paraître apporter une réponse à sa lente dégradation, elle incite pour le moins à la réflexion sur le devenir de Jouars-Pontchartrain. L'ACSERB publie en octobre 2020 un dossier :

- expliquant comment la commune s'est construite autour de son château et de ses terres,
- proposant un projet culturel alternatif s'appuyant sur le château, la perspective Le Nôtre et la ville gallo-romaine de Diodurum, exceptionnelle de par son état de conservation et de par sa continuité d'occupation.

Ce projet pourrait s'intégrer dans un ensemble territorial de la plaine de la Mauldre, maillé de voies douces et reliant notamment la ferme d'Ithe du Tremblay s/ Mauldre, le château de Pontchartrain, le musée d'art naïf de Vicq et la maison Jean Monnet de Bazoches s/ Guyonne (étude réalisée à l'horizon 2035 par un groupe d'étudiants commanditée par la DRAC).

Marie-France Babin propose alors pour l'ACSERB 3 circuits de randonnée sur le thème du cinéma dans les villages de Jouars, Le Tremblay, Neauphle-le-Vieux, Vicq, Bazoches. Celui de Jouars est repéré et validé par quelques adhérents le 12 décembre. Après leur validation physique, les 3 circuits feront l'objet en 2021 d'un développement d'application en réalité augmentée sur smartphone.

D'un point de vue purement environnemental, plusieurs adhérents de l'ACSERB replantent à la Sainte Catherine de jeunes arbres sur un merlon fortement déstabilisé par le parking du covoiturage en bordure du chemin du fond de Bienval. Les arbres sont extraits gracieusement du jardin de Mme Christine Gauthier Quesnel. A noter que le référent Environnement de l'association, Alexandre Vaillant, avait recensé pour les besoins de la révision du PLU en 2019 la majeure partie arbres dit « remarquables » et en devenir de la commune.

Malgré une année en pointillé due à la crise sanitaire et économique, notre association n'a pas chômé ! Espérons que 2021 sera celle de l'atteinte de son objectif d'accompagner la commune en s'appuyant sur les nombreux atouts patrimoniaux et environnementaux afin qu'un travail d'anticipation permette d'avoir un plan d'avenir pour notre commune qui mette au cœur de son projet, la nature, l'humain et le devenir des générations futures. Nous savons être dans un travail de très longue haleine. Nous ne sommes pas seuls et nous vous joignons le manifeste d'associations de la région parisienne qui défendent « la préservation de la qualité des paysages urbains du Grand Paris et de la couronne parisienne ».

Nous voulons remercier, tous les adhérents qui ont répondu présents à nos diverses sollicitations, la contribution à nos actions en justice, le comptage des véhicules sur des axes très empruntés, la plantation des bulbes qui s'est tout de même fait à équipe réduite et dans le respect des règles sanitaires. Merci à toutes et tous d'accompagner notre détermination et notre engagement pour notre village.